

Bulletin No 3 / 2015

Rubrique : Arpitettaz

PROJET ARPITETTAZ : LES TRAVAUX ONT COMMENCÉ !

Quelle aventure, mes amis ! Que de séances, e-mail, téléphones, rencontres avec les entreprises, négociations avec les « officiels » et aller-retour de dossiers pour arriver dans les temps à démarrer notre chantier de **transformation et agrandissement de la Cabane Arpitettaz**.

Et puis quel merveilleux soutien de nos membres et de diverses organisations pour assurer le financement de ce beau projet. Même s'il reste encore de l'argent à trouver pour éviter de recourir à un prêt et d'entamer complètement notre fonds de rénovation.



ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROJET

Lors de la parution de ce bulletin, la plupart des adjudications de travaux auront été attribuées : maçonnerie, charpente, menuiserie, portes, fenêtres et volets, électricité, sanitaire, couverture, agencement intérieur et, bien sûr transports par hélicoptère. Le chantier va débiter le 1^{er} juin 2015 avec d'importants travaux de terrassement, puis de maçonnerie. Les membres de la Commission Arpitettaz vont monter quelques jours avant pour ouvrir la cabane, déneiger et dégager les abords immédiats du chantier, réceptionner du matériel hélicoptéré et installer un gros container pour stocker le contenu de la cave qui sera démolie très rapidement.

La perspective en 3D ci-dessus vous montre l'aspect général de notre future cabane. Suite à une enquête réalisée auprès de nos fidèles gardiennes et gardiens et auprès des membres de la Commission Arpitettaz, il a été décidé que les volets de la cabane existante seraient rouges. Par contre ceux de la nouvelle partie seront de couleur anthracite, pour s'adapter à la couverture du toit et des façades, laquelle est encore en discussion et devra être approuvée par les instances compétentes. Le réduit côté Sud (sous le mur face au Rothorn de Zinal) sera entièrement refait. Comme annoncé dans le dernier bulletin, une installation de traitement des eaux usées (nouvelles exigences du canton au 1^{er} janvier 2015) nécessitera des travaux de terrassement et canalisations supplémentaires.

Lorsque les plans d'exécution définitifs seront disponibles - ils sont en constante évolution – ils pourront être consultés au local de la section.

Malgré les travaux supplémentaires que nécessitent les nouvelles exigences en matière d'épuration des eaux usées et de protection incendie, ainsi que la réfection du réduit Sud, le budget pourra être tenu. En effet les montants de la plupart des soumissions d'entreprises, qui se sont révélés inférieurs aux estimations initiales, permettront de compenser la plus-value de ces travaux.

RECHERCHE DE FONDS : UN TOUT GRAND MERCI POUR VOTRE GÉNÉROSITÉ

Notre appel à la générosité des membres de notre section, dans l'avant-dernier Bulletin, a porté ses fruits puisqu'au 30 avril près de 180 membres (sur ~740) ont manifesté leur soutien au Projet Arpitettaz par des dons ou la souscription de parts sociales. De notre côté, nous avons poursuivi nos efforts pour obtenir des fonds de diverses organisations, communes, autres sections et entreprises

C'est avec un grand plaisir que nous vous communiquons ci-dessous les principales contributions sur lesquelles nous pouvons déjà compter pour financer notre projet.

- Subvention acceptée par le CC du CAS	CHF 228'590 (max.)
- Donation de feu notre ancien membre Pierre Schenk	CHF 300'000***
- Fondation pour le Développement du Sport, Nyon	CHF 30'000
- Loterie Romande, Délégation valaisanne	CHF 75'000
- Fondation pour le Sport vaudois	CHF 81'500
- Dons et Parts sociales membres La Dôle	CHF 74'944
- Dons et Parts sociales autres sections	CHF 2'750
- Dons et Parts sociales Communes	CHF 4'450

Les éventuelles contributions des entreprises adjudicataires sont encore en négociation, de même qu'un subside du CC pour l'épuration des eaux usées.

***Concernant la donation Pierre Schenk, nous tenons à adresser toute notre gratitude à son fils Jean-Pierre et à sa famille pour les contacts très chaleureux que nous avons eus avec lui en vue de la concrétisation des vœux de son père.

POURSUIVONS NOTRE EFFORT

Il n'est pas trop tard pour manifester votre soutien !

- En souscrivant une ou plusieurs **parts sociales** de CHF 250.00 chacune à verser sur le compte

14-358063-9
Section La Dôle du CAS
Construction Arpitettaz
Ruelle des Moulins 13
1260 Nyon

Motif versement
Cab. Arpitettaz
____parts de CHF 250,00

- En faisant un **don en espèces**, déductible fiscalement, sur le

Compte 30-541118-8
Schweizer Alpen-Club
Spendenkonto
3007 Bern

Motif versement
Cab. Arpitettaz
DONS

Vous pouvez trouver les documents explicatifs relatifs aux parts sociales et aux dons dans les précédents bulletins de la Section.

AVIS IMPORTANT

Cabane d'Arpitettaz fermée en été-automne 2015

La cabane d'Arpitettaz sera fermée durant tout l'été et l'automne 2015 pour cause de transformation et d'agrandissement. **Les alpinistes et randonneurs ne pourront pas y dormir, mais les visiteurs de jour seront toujours les bienvenus et pourront bénéficier d'une petite buvette. La cabane rouvrira ses portes en 2016.**

Le projet vise à améliorer le confort des visiteurs et des gardiens, sans augmenter la capacité d'accueil (32 places), à s'adapter aux nouvelles normes d'hygiène, de sécurité avalanche et parasismique, d'économie d'énergie et de protection de l'environnement. Des panneaux d'information seront implantés en temps voulu sur les voies d'accès à la cabane

Plus d'infos sur www.arpitettaz.ch. Merci de votre compréhension.